· ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES · du 3 au 10 décembre 2026 ·

pour des postes de titulaires

pour nos statuts

pour l'augmentation du point d'indice

pour les libertés académiques

pour la rénovation des locaux

pour des budgets pérennes

pour des moyens contre les VSS

pour des moyens pour le repas à 1€

pour la titularisation des précaires

pour l'université gratuite



Dans l'enseignement supérieur et la recherche,

Ni précarité, ni ZRR : on veut du salaire !

Je vote CGT

du 3 au 10 dec. 2026

aux élections professionnelles de la fonction publique